

Former des enseignants, en France et ...ailleurs

Jean-pascal SIMON

Maître de Conférences des Universités

Laboratoire LIDILEM Université Stendhal et l'IUFM de Grenoble

ملخص

إن هذا المدخل الموجز عن تكوين الأساتذة في فرنسا لا يجب أن يؤخذ كنموذج لنظام ناجح، لأنه يعاني من مشكلات عديدة. إن الهدف من مقارنة أنظمة تكوين الأساتذة في فرنسا وغيرها من البلدان لا يتمثل في استيراد نظام ناجح عند الآخر بقدر ما يكمن في تسليط أضواء جديدة من زوايا جديدة على النظام المعمول به قصد إثراءه

Résumé

La présentation que je vais faire ci-après de la formation des enseignants en France et...ailleurs ne doit pas être prise comme le modèle de ce qui « marche » d'abord parce que « tout » ne marche pas et nous avons encore (et heureusement !) des solutions à trouver, des problèmes à régler, et deuxièmement qu'un dispositif de formation n'est pas transposable d'une situation à une autre, d'un pays à l'autre...Ce qui fait sa première qualité c'est sa pertinence avec le contexte socio-économique dans lequel il s'inscrit.

La présentation que je vais faire ci-après de la formation des enseignants en France et ... ailleurs ... ne doit pas être prise comme le modèle de ce qui « marche » d'abord parce que « tout » ne marche pas et nous avons encore (et heureusement !) des solutions à trouver, des problèmes à régler, et deuxièmement qu'un dispositif de formation n'est pas transposable d'une situation à une autre, d'un pays à l'autre ... Ce qui fait sa première qualité c'est sa pertinence avec le contexte socio-économique dans lequel il s'inscrit.

Je voudrais terminer cette introduction en précisant que l'ouverture et la comparaison internationale ne peut pas avoir pour but de trouver « ailleurs » le « bon » système de formation, mais doit nous apporter un éclairage qui nous permette de voir sous un jour nouveau notre système de formation. Les rencontres que j'ai faites avec d'autres systèmes de formation des enseignants ne m'ont jamais apporté une réponse « toute faite » mais m'ont donné l'occasion d'une prise de recul par rapport à mon quotidien d'universitaire formateur d'enseignants à l'IUFM de Grenoble. Les travaux de la commission européenne comme les échanges de part et d'autre des deux rives de la Méditerranée sont avant tout l'occasion de construire ensemble des solutions pour demain. De définir ensemble un cap qui guide nos actions quotidiennes. Je souhaite que la présentation que je viens de faire de la formation des enseignants en France ne soit pas vue comme un « exemple à suivre » mais aide à s'interroger sur les cursus de formation des ENS algériennes qui est appelé (comme tout système de formation) à trouver des solutions nouvelles, à réorganiser régulièrement ses enseignements

Rapide perspective historique

Il y a une vingtaine d'année qu'a débuté une évolution de la formation des enseignants. C'est essentiellement la formation des instituteurs qui s'est modifiée. Le niveau de recrutement s'est peu à peu élevé pour rejoindre celui des professeurs de collège et lycée. Jusque dans les années 80, les instituteurs entrent, sur concours, dans les Ecoles Normales après avoir réussi leur Baccalauréat. Une première réforme allonge la formation d'une année (elle passe de 2 à 3 ans). Lors de la deuxième et troisième année les élèves-maîtres

suivent des Unités de Valeurs (UV) assurées par des universitaires. La réussite à l'ensemble des ces UV leur donne un Diplôme d'Etudes Universitaire Générales (DEUG) validant un niveau BAC + 2. C'est la première phase « d'universitarisation » de la formation des instituteurs.

Cette modalité de formation ne durera guère, il n'y a eu que trois ou quatre promotions de normaliens qui en ont profité. Assez rapidement, le DEUG est exigé pour passer le concours d'entrée à l'Ecole Normale, la formation y dure 2 années. Les maîtres sont alors formés à un niveau de BAC + 4. A la création des IUFM en 1989 le Certificat de Recrutement des Professeurs d'Ecole (C.R.P.E.) est ouvert aux seuls titulaires d'une licence comme l'était le Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire (C.A.P.E.S.).

Les instituts Universitaires

Depuis la loi d'orientation sur l'éducation n°89-486 du 10 juillet 1989, créant au 1^{er} septembre 1990 les vingt-neuf Instituts Universitaires de Formation des Maîtres (IUFM), la formation de l'ensemble des enseignants (des classes maternelle primaire et secondaire) relève de la responsabilité d'établissements d'enseignement supérieur. Il y a en France un IUFM par Académie (unité administrative régionale d'organisation de l'enseignement) où sont formés l'ensemble des enseignants. Ils ont pour mission :

- d'organiser les préparation aux concours de recrutement des professeurs qui enseigneront dans les écoles, les collèges et les lycées, dans l'enseignement général, technique, professionnel et spécialisé
- d'assurer la formation professionnelle initiale des stagiaires admis à ces concours,
- de participer à la formation continue des enseignants du premier et du second degrés ;
- développer des activités de recherche en éducation.

Un même niveau de formation

Cette réunion en un même lieu de l'ensemble des formations a permis tout d'abord, de mettre en place des modules communs aux instituteurs (nommés aujourd'hui Professeurs d'Ecole, désormais PE) et aux professeurs de lycées et collèges (PLC) ; ensuite de rapprocher les modalités de formation (parmi lesquelles la réalisation d'un mémoire professionnel), et enfin de faire collaborer des formateurs venant d'horizons divers : les anciens professeurs d'Ecole Normales, des enseignants du second degré qui étaient conseillers pédagogiques, des enseignants du premier degré, des enseignants-chercheurs ...

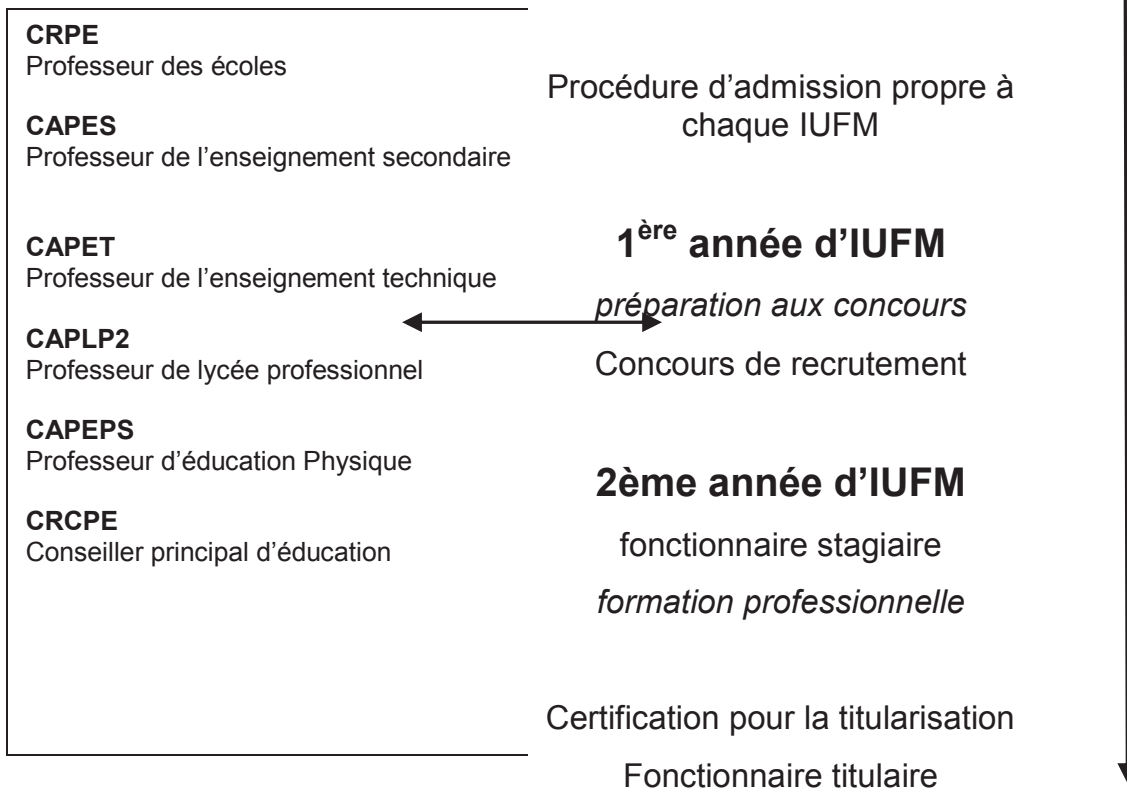
Avec la mise en place des IUFM le niveau et les exigences pour le recrutement et la formation sont devenus analogues que l'on soit PE ou PLC. Tous sont recrutés après trois années d'études supérieures à l'Université, ils préparent en une année un concours de recrutement professionnel de la fonction publique, les lauréats du concours ont une année de formation professionnelle en IUFM, les salaires et les progressions de carrière sont identiques.

Les formations pré-professionnelles

La formation des enseignants ne commence pas avec l'entrée à l'IUFM, nombre d'universités ont mis en place des formations « pré-professionnelles », souvent avant même que les IUFM soient créés. Ainsi, l'étudiant qui souhaite s'engager sur les voies de l'enseignement, peut bénéficier, avant d'entrer à l'IUFM, et dès la licence, voire même dès sa deuxième année à l'Université d'une première sensibilisation au métier. Il fait le plus souvent un stage de quelques jours dans un établissement scolaire, ce qui lui permet de vérifier si sa vocation est bien de devenir enseignant. Mais aussi de commencer une réflexion sur l'enseignement et la transmission des savoirs. Dans une récente allocution le Ministre de l'Education Nationale a demandé à ce que ces initiatives soient généralisées. Il y a donc une sorte de tuilage de la formation disciplinaire et professionnelle sur les cinq années d'études supérieures qui mènent au métier d'enseignant

Le cursus:

Les concours



La formation

Principes généraux

Dans la suite des orientations lancées en 1989, Jack Lang a présenté le mardi 27 février 2001, un plan de rénovation¹ de la formation des futurs enseignants qui vise deux objectifs : renforcer la formation intellectuelle et disciplinaire et améliorer la préparation au métier. Il s'agit de donner à tous les enseignants à la fois une formation disciplinaire de haut niveau et une formation

¹ Consultable à l'adresse Internet suivante :
<http://www.education.gouv.fr/discours/2001/iufmdp.htm>

professionnelle de qualité, l'un n'allant pas sans l'autre. En outre, le plan de rénovation prévoit :

- la généralisation des formations pré-professionnelles dès l'année de licence ;
- Un cadrage national des programmes de formation de deuxième année
- Une redéfinition d'une épreuve pré-professionnelle en précisant mieux les contenus afin que les attentes du jury soient mieux connues des candidats ;
- Une plus grande place à l'analyse des pratiques professionnelles dans la formation initiale ;
- Un accompagnement des enseignants débutant pendant leurs années d'entrée en fonction.

Les lignes qui suivent s'attacheront aux formations qui touchent à la didactique du français. Il est évident que toute la formation des enseignants ne se résume pas à cela, les formations des PE et des PLC comportent également des modules de sciences de l'éducation, des modules consacrés au développement de compétences professionnelles spécifiques comme : TICE, prise de parole ... Dans l'attente des programmes nationaux annoncés chaque IUFM ses programmes de ses formations, je présentai donc maintenant les grandes lignes et les « valeurs » les plus largement partagées qui concernent la didactique du français.

Les professeurs des écoles

La première année

Elle est entièrement orientée par les épreuves du concours de recrutement. Si ce concours a pour but de tester les compétences disciplinaires notamment la connaissance des programmes de l'école primaire des candidats, il a également une dimension professionnelle.

La première année articule généralement trois grands domaines:

- une formation de base théorique pédagogique et didactique
- des éléments de formation optionnelle
- des stages de pratique accompagnée

Je me limiterai à la formation relative à l'épreuve de français du concours. Elle s'organise autour de deux volets : un premier volet qui vise à évaluer les compétences langagières des candidats par la rédaction d'une synthèse ; un second volet qui vise des compétences professionnelles par l'évaluation d'un écrit d'élève et une épreuve pédagogique fondée sur l'analyse de documents de classe. Le dossier dont il s'agit de faire la synthèse est constitué de trois à quatre textes relevant du champ de la didactique du français. Pour se préparer à cette épreuve, il est nécessaire d'apprendre et à rédiger une synthèse ce qui est un exercice fort intéressant puisqu'il permet de développer chez les futurs enseignants des compétences de scripteur et de lecteur. Cet exercice présente également un intérêt sur le plan de la formation en didactique du français, puisque l'étude des différentes grandes catégories de sujets susceptibles d'être proposés au concours amène l'étudiant à « fréquenter » les travaux de recherche, et à se forger par là même une certaine formation théorique en didactique.

Pour préparer à cette épreuve, les horaires en français tournent autour de 70 à 80Hh/année. Les modalités de formation prévoient parfois des cours magistraux, généralement consacrés à des apports théoriques linguistiques ou psycholinguistiques, pour le reste, des approches plutôt transversales et didactiques sont très souvent choisies pour organiser le curriculum :

1) LIRE

- Code oral/code écrit ; système phonologique / système graphique.
- Principes et méthodes d'apprentissage de la lecture.
- Analyse des supports de lecture : lisibilité ; enjeu et fonctionnement des textes.
- Inventaire et classement des activités de lecture ; l'évaluation.

2) ÉCRIRE

- Écrire et réécrire.
- Inventaire et classement des activités d'écriture.
- Évaluation des écrits : cohérence et anaphore ; syntaxe et ponctuation ; orthographe ; lexique et conjugaison.
- Rôle et place des activités de structuration dans l'écriture (orthographe, grammaire, vocabulaire, morphologie).

3) DIRE

- Pratique du langage oral en classe.
- Les aspects linguistiques et communicationnels.
- Inventaire, classement et évaluation des situations de langage.
- Présence et rôle du maître.

(IUFM de Rouen)

ou encore :

- parler et apprendre à parler
- lire et apprendre à lire
- écrire et apprendre à écrire (la production d'écrits)

(IUFM de Bretagne)

Quelques cursus s'organisent autour d'approches plutôt fondées sur les théories de référence :

1. Langue et communication

- Fonctions du langage (Schéma de la communication, éléments de pragmatique)
- Pratique du langage oral en classe (inventaire et classement place et rôle du maître dans l'interlocution orale en classe)

2. Entrer dans l'écrit

- Situations de lecture-écriture et de réécriture à l'école
- L'acte de lire

- Historique sur les méthodes

3. Connaissance de la langue

Code oral-écrit, système graphique du français, énonciation, grammaire de textes, grammaire de phrase, terminologies et histoire, lexicologie, lexicographie, dérivation, champs sémantiques, champs lexicaux

4. Analyse de textes et littérature

Genres littéraires et types de texte, analyse d'œuvres : albums, romans, nouvelles, contes, théâtre, poésies.

(IUFM d'Amiens)

Si la formation en français des PE en première année est surtout polarisée, par les épreuves disciplinaires du concours, sur une dimension théorique et didactique, les stages qui participent à la construction du dossier que le candidat doit présenter à l'entretien professionnel de même que se travail d'élaboration de dossier qui porte sur un problème transversal d'enseignement-apprentissage, amènent un certain ré-équilibre de la formation.

La seconde année

Ce sont les stages en responsabilité et le mémoire professionnel qui structurent la formation de seconde année. Les domaines du français vus pour le concours (qui s'organisent généralement autour de la trilogie : lire, écrire, parler) sont abordés dans tous les IUFM en relation avec les stages. Si des formations complémentaires théoriques sont parfois organisées c'est dans le cadre de modules optionnels. L'année de formation est donc organisée autour de trois ou quatre stages qui amènent le futur professeur des écoles dans chacun des cycles de l'école primaire.

Pour donner quelques exemples, le stage effectué au cycle 1 « cycles des apprentissages premiers » (2 à 4/5 ans) peuvent être l'occasion d'un module de formation sur l'utilisation de l'album et la pratique du conte, le stage en cycle 2 « cycles des apprentissages fondamentaux » (5/6 à 7/8 ans) ce seront les problèmes

d'apprentissage de la lecture (démarches et méthodes), l'analyse de manuels au Cours Préparatoire, la liaison entre lecture et écriture et l'évaluation des compétences en lecture qui seront abordés, enfin au cycle 3 (8/9 à 10/11 ans) « cycles des approfondissements » il pourra être question de littérature de jeunesse et/ou d'enseignement grammatical. Résumer en quelques lignes et à travers quelques exemples des pratiques et usages de formation variés et variables relève de la gageure, il est évident que personne ne se reconnaîtra vraiment dans ce exemples puisés dans différents descriptifs, ce que je veux simplement montrer c'est que les contenus de formation trouvent toujours peu ou prou leur ancrage dans un stage.

Pour compléter cela il faut préciser que les contenus qui relèvent plutôt de la pédagogie et de la recherche en didactique sont le plus souvent pris en compte à travers des problématiques disciplinaires et professionnelles sur des thématiques comme :

- Savoir construire une progression
- Concevoir une séance, une séquence
- Savoir évaluer
- Apprendre à observer des activités de français
- Prendre en compte et gérer l'hétérogénéité de la classe
- Analyser, utiliser des manuels, des outils didactiques et des revues professionnelles
- Etablir des relations entre le français et les autres disciplines
- ...

Les professeurs de collège et lycée

La première année

Le concours de recrutement a guère changé, si ce n'est une épreuve qui a été d'abord « professionnelle » puis « sur dossier »².

² On peut se reporter à un précédent article « Le C.A.P.E.S. quoi de neuf ? » paru dans la *Lettre n°13* de 1994.

Cette préparation aux concours est le fruit d'une collaboration entre les IUFM et les Universités partenaires. De manière générale, les Universités assurent les formations aux épreuves « académiques » des CAPES, l'IUFM se charge des formations professionnelles : une formation générale sur le système éducatif et la préparation à l'épreuve orale sur dossier.

L'épreuve sur dossier comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury. L'épreuve qui prend appui sur un dossier proposé par le jury a pour objectif d'évaluer sur le candidat :

- connaît les contenus d'enseignement et les programmes de la discipline ;
- a réfléchi aux finalités et à l'évolution de la discipline ainsi que sur les relations de celle-ci aux autres disciplines ;
- a réfléchi à la dimension civique de tout enseignement et plus particulièrement de celui de la discipline dans laquelle il souhaite exercer ;
- a des aptitudes à l'expression orale, à l'analyse, à la synthèse et à la communication ;
- peut faire état de connaissances élémentaires sur l'organisation d'un établissement scolaire du second degré.

La préparation comprend des cours, des travaux dirigés, des préparations méthodologiques aux épreuves du concours. Parfois des apports théoriques complémentaires sont organisés dans les champs disciplinaires enseignés dans le second degré mais peu pris en charge dans les cursus de lettres (généralement des questions de linguistique comme le système orthographique du français, la grammaire de texte ...). En outre, les points suivants sont abordés, le plus souvent sous forme de cours :

- L'évolution récente de la discipline.
- Les finalités de l'enseignement littéraire et linguistique.

- Les méthodes et exercices spécifiques : séquence, lecture méthodique, démarches actives, décloisonnement ...

Des séances de travaux dirigés sont consacrées à l'analyse et de réflexion sur :

- les programmes d'enseignement du collège au lycée ;
- les activités de la classe de français et les outils à la disposition des enseignants ;
- de documents professionnels ;
- la préparation et la conduite d'une séquence d'enseignement du français ;
- de documents pouvant entrer dans la composition du dossier.

Un stage d'observation ou de pratique accompagnée complète le dispositif, c'est pour l'étudiant l'occasion de se familiariser de manière concrète avec l'enseignement, les méthodes, les pratiques présentées sous forme plus théorique dans les modules de formation prennent alors tout leur sens. Cela permet de prendre contact avec une classe et d'acquérir les rudiments de pratique professionnelle qui seront utiles pour prendre en main une classe en responsabilité dès le début de la seconde année. Il permet aussi une information concrète sur l'organisation et les acteurs des établissements d'enseignement secondaire et sur la place qu'y occupe la discipline. Le contact avec les structures administratives de l'établissement, le CDI, sont également un complément utile à la préparation à l'épreuve sur dossier.

La seconde année

Les professeurs stagiaires sont dès le début de l'année, affectés dans un classe dans un collège ou un lycée où ils assurent l'enseignement du français dans une classe de manière pleine et entière. Deux jours dans leur emploi du temps hebdomadaire sont consacrés aux formations organisées par l'IUFM.

La formation débute généralement par un module qui se nomme « accueil des stagiaires » ou « prise de fonction » voire même « Didactique d'urgence », dont l'objectif est d'aider les stagiaires à prendre en charge la classe qu'ils ont en responsabilité, à élaborer leur projet pédagogique à programmer les activités. Les thèmes suivants sont abordés :

- la première heure de cours
- le cahier de textes
- l'appel
- l'administration
- réflexions sur la lecture et l'écriture
- le projet pédagogique
- les séquences
- les "objets d'étude" de la réforme des lycées
- ...

Le reste de la formation comporte d'autres modules organisés autour des axes suivants :

- Une formation didactique qui traite de questions générales et spécifiques au lycée et au collège, centrée sur les différents exercices au programme dans la suite de l'approche faite en première année.
- Une formation disciplinaire complémentaire (notamment linguistique et littéraire).
- Des temps de réflexion sur les pratiques de classe, à partir des visites des formateurs et des problèmes rencontrés par les stagiaires.

Le mémoire professionnel : la formation par la recherche

C'est une part de la formation qui constitue l'élément structurant et fondateur de la construction des compétences professionnelles pour les PE et les PLC. Il compte pour un tiers dans l'évaluation de l'année en vue de la certification, les deux éléments évalués sont le stage et les de manière globale, les modules de formation.

Les objectifs et la nature de ce travail sont définis par la circulaire ministérielle du 2 juillet 1991 :

« Il s'appuie sur l'analyse des pratiques professionnelles, rencontrées en particulier lors du stage en responsabilité, et doit permettre de vérifier les capacités du professeur stagiaire à :

- Identifier un problème ou une question concernant ces pratiques ;
- Analyser ce problème et proposer des pistes de réflexion ou d'action en se référant aux travaux existant dans ce domaine.

Il ne doit ni constituer une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion critique, ni être une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience du professeur stagiaire. »

Certains IUFM (dont celui de Grenoble) ont fait le choix que le mémoire des professeurs stagiaires soit aussi une initiation à la recherche, partant du principe que celle-ci est un moyen de se former au métier d'enseignant. Il s'agit alors pour le stagiaire de choisir une thématique de travail, de faire des hypothèses, de recueillir des données selon un protocole défini préalablement, de les analyser et de confronter cette analyse aux hypothèses de départ. Ce travail ne doit pas rester purement théorique mais doit amener le stagiaire à faire des propositions d'ordre didactique et pédagogique en se fondant sur les observations qu'il a conduites.

Quoi qu'il en soit le mémoire amène toujours le professeur stagiaire à prendre du recul et à formaliser sa réflexion sur une expérience vécue dans sa classe d'accompagner et de dépasser sa première expérience d'enseignement afin d'élaborer et de s'approprier des outils et gestes professionnels. Le passage à l'écriture permet de « poser » les questions, les partager, l'écrit a ici une dimension épistémique

Une formation à la méthodologie du mémoire professionnel se fait lors d'un séminaire qui réunit un ensemble de professeurs stagiaires, en complément à cela, un suivi individualisé du travail est

assuré par un « directeur » de mémoire. Son évaluation, prend la forme d'une soutenance qui se tient début mai devant un jury de 2 ou 3 membres dont le directeur de mémoire.

Aujourd'hui ... l'Europe ?

Les ministres européens de l'éducation ont signé le 19 juin 1999 à Bologne une déclaration commune dans une perspective d'élargissement et de renforcement des liens qui unissent les pays de la Communauté Européenne. L'importance primordiale de l'éducation et de la coopération dans l'enseignement pour développer pour renforcer la stabilité, la paix et la démocratie des sociétés a été solennellement rappelée. Un des engagement pris a été de permettre et promouvoir la mobilité des étudiants et des enseignants sur le territoire de l'Union. Les cursus universitaires ont ainsi été rendus compatibles par la mise en oeuvre des cursus L – M – D. Si l'universitarisation de la formation des enseignants (cf. introduction de cet article) place ipso-facto les IUFM dans une dimensions européenne, d'ailleurs s'il fallait un indicateur dans ce domaine on peut s'appuyer sur le nombre d'étudiants « Erasmus » qui n'a cessé de croître au cours de ces 15 dernières années, de même que les projets de mobilité plus courts en cours de formation professionnelle³.

L'ancrage européen de la formation des enseignants a été affirmée récemment. Des travaux ont été engagés pour définir des principes européens communs concernant les compétences et qualifications des enseignants considérant ainsi que la formation des enseignants est une priorité de l'Union européenne.

Les principes européens communs sont les suivants:

- Une profession sanctionnée par un diplôme de niveau universitaire

³ Pour plus de détail sur la dimension internationale dans les IUFM cf le portail des IUFM :

- Une profession à laquelle on se forme tout au long de la vie
- Une profession mobile
- Une profession basée sur des partenariats

Ces principes supposent des aménagements souvent importants dans les systèmes de recrutement et de formation des enseignants dans les divers pays de l'Union Européenne. Ainsi, si l'ensemble des enseignants français du primaire et du secondaire sont formés à niveau égal (BAC + 5) cette formation n'est pas actuellement sanctionnée d'une reconnaissance universitaire du niveau Master. L'accueil en France d'enseignants d'autres pays européens est difficile, ainsi des collègues diplômés qui souhaiteraient travailler en France se voient imposés de passer un concours de recrutement comme s'ils étaient « débutants » dans le métier ...

Pour conclure

Les IUFM sont encore en phase d'évolution : une perspective d'intégration dans les universités comme composante du type « grande école » est à l'étude, avantages ... inconvénients ... ? La réponse n'est pas si simple. Une intégration réglerait certains problèmes ... mais en ferait surgir d'autres. Il nous faudra donc être inventifs pour pallier les problèmes. Il en va de même pour les ENS algériennes, le contexte universitaire, l'organisation centrale en deux ministères ... fait que des solutions spécifiques doivent être inventées.

Un exemple : l'articulation de la formation avec les stages. La présentation de la formation IUFM montre une articulation plutôt forte entre le « terrain » et la formation dans l'institut. Selon moi, le préalable à cette articulation n'est pas que les étudiants de 4ème et 5ème année des ENS bénéficient d'un dispositif analogue au dispositif français. Cette articulation peut être rendue impossible selon des dispositifs différents. Ainsi on peut « faire entrer la classe et les pratiques des élèves » dans les modules de formation en travaillant sur des supports audio et vidéo. L'observation directe *in situ* n'est pas toujours un avantage : l'attention se disperse, on ne sait pas quoi observer, noter, retenir ... Travaillant sur une vidéo l'étudiant a le

regard « guidé » vers l'essentiel de ce que l'on veut travailler. Mon expérience de travail avec des étudiants sur des interactions verbales transcrites m'a montré qu'il s'agit là d'un support très riche et qui permet de mettre en oeuvre une formation qui rend l'étudiant capable d'analyser des processus (de rédaction par exemple) mis en oeuvre par les élèves.

Dans le cadre des projets franco-algériens pour une « amélioration de la formation des enseignants dans les ENS algériennes »⁴ j'ai envie de travailler avec vous à ces solutions

⁴ Pour reprendre le titre du projet que nous avons travaillé ces derniers mois ensemble : ENS de Constantine, Bouzaréah, Kouba, ENSET d'Oran, et les IUFM d'Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Créteil et Grenoble.